



INTERPELLATION

Auteur PDCC, par Raphaël Fournier (suppl.) et Beat Egger
Objet Fournitures des matières premières dans la construction
Date 13.05.2016
Numéro 4.0206

Les habitations actuelles doivent répondre à des exigences de plus en plus élevées en matière environnementale. L'accent est particulièrement mis sur la qualité thermique de l'enveloppe du bâtiment, notamment par l'abaissement de la valeur U (unité de mesure permettant de connaître la déperdition thermique au niveau d'un élément de construction).

Il est paradoxal, dans le cadre d'un bilan énergétique global, de ne pas prendre en compte les énergies grises. Elles représentent la quantité d'énergie nécessaire au cycle de vie complet d'un matériau en tenant compte de la production, du transport, de la mise en œuvre, de l'entretien et du recyclage.

Avec le développement de constructions de plus en plus performantes sur le plan thermique, la part des énergies grises devient de plus en plus significative. Elles représenteront bientôt le seul potentiel d'économie d'énergies.

Conclusion

Fort de ce constat il nous semble cohérent de se poser les questions suivantes:

- Quelle est la position du gouvernement Valaisan à ce sujet?
- Quelles sont les mesures qui pourraient être prises pour promouvoir et mettre en valeur les matières premières indigènes?